

# Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 1 • Numéro 3 • Novembre 2005

## LA MAISON D'ÉMILIE : DES PRÉCISIONS

L'article sur le lancement de la Maison d'Émilie, paru dans le numéro d'octobre de ce journal, a suscité des commentaires de la part de membres du personnel en soins à domicile au CSSS. Voici donc quelques précisions. La Maison d'Émilie est une ressource alternative qui peut accueillir un maximum de 28 personnes présentant une perte d'autonomie légère (moins de 2,5 heures de soins par jour). Le personnel du CSSS voit à l'élaboration et au suivi du plan de traitement; il fournit donc des soins médicaux, infirmiers et autres. Le Centre La Traversée s'occupe du volet administratif. Les résidents sont logés dans des locaux appartenant aux Sœurs de la Providence et voisins du CHSLD Émilie-Gamelin. Enfin, le Service régional des admissions gère les admissions, comme pour l'ensemble des centres d'hébergement.

## UN COLLOQUE SUR LE MILIEU DE VIE

La Direction générale associée à l'hébergement prépare un colloque à l'intention du personnel des centres d'hébergement. Ayant pour thème *Vers une vision commune du milieu de vie au CSSS Jeanne-Mance*, cette activité vise à favoriser les échanges sur des sujets relatifs au milieu de vie et à implanter cette approche dans tous les centres d'hébergement du CSSS, avec l'aide du personnel. Le colloque se tiendra sous la présidence d'honneur de Monique Garand, directrice des services à la clientèle aux CHSLD du Plateau Mont-Royal, le 30 novembre, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet. Environ 250 employés y participeront.

## CONTRER LA VIOLENCE

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes a lancé son programme de formation 2005-2006. Elle offrira des journées de formation sur des thèmes relatifs à la violence, notamment l'intervention auprès de survivants d'agressions sexuelles dans l'enfance, l'accompagnement des victimes souffrant de stress post-traumatique, l'intervention auprès des lesbiennes victimes de violence conjugale, la fatigue des intervenants qui œuvrent auprès des victimes de violence, le secret professionnel et les règles de la confidentialité. Pour plus d'information, visitez le [www.aqpv.ca](http://www.aqpv.ca).

## LA RÉSIDENCE SAINT-CHARLES-BORROMÉE SUR LA PLACE PUBLIQUE

# La direction reçoit l'appui de partenaires majeurs



La Résidence Saint-Charles-Borromée suit un plan d'action rigoureux qui prévoit une reddition de comptes à un consortium, à tous les trois mois.

À LA MI-OCTOBRE, un quotidien montréalais dévoilait les conclusions du rapport d'une visite d'appréciation de la qualité des services effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en novembre 2004, à la Résidence Saint-Charles-Borromée. La Direction générale associée n'a pas tardé à réagir. À un point de presse tenu le jour même, elle a rappelé que le rapport, vieux d'un an, ne reflétait pas la situation actuelle, compte tenu des progrès notables qui avaient été accomplis depuis. Cette sortie publique lui a valu l'appui des résidents et des familles, mais aussi ceux du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), et du Curateur public.

« Les résidents, leurs familles et la population peuvent être assurés que la direction et le personnel sont engagés à poursuivre la mise en place d'une culture et d'un milieu de vie adéquats à l'intention d'une clientèle qui a des besoins particuliers », a déclaré la directrice générale associée, Lise Guimond. « Tout n'est pas parfait, mais le personnel travaille très fort afin que les choses s'améliorent chaque jour. »

Devant les journalistes, M<sup>me</sup> Guimond a fait le point sur les mesures qui ont été prises pour améliorer le climat de travail et la qualité des soins et des services aux résidents, depuis novembre 2004. Elle a mentionné que l'établissement suivait un plan d'action rigoureux, qui prévoit la reddition de comptes à un consortium formé d'un représentant de chacun des organismes suivants: le Curateur public, l'OIIQ, le Protecteur des usagers, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance. « Des rencontres ont lieu aux trois mois, et le suivi est serré », a précisé M<sup>me</sup> Guimond. De plus, nous sommes prêts à recevoir l'équipe ministérielle qui devrait normalement nous visiter sous peu. »

SUITE PAGE 2 : Rétablir un climat de confiance

## PROJET D'ORGANISATION CLINIQUE

# La consultation des employés va bon train

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, Chantale Lapointe, a amorcé en octobre, une tournée de l'ensemble des installations du CSSS Jeanne-Mance afin de consulter le personnel sur le projet d'organisation clinique. À ce jour, près de 300 personnes se sont prévaluées de cette occasion de mieux comprendre ce projet d'envergure pour le CSSS et pour la population.

Dans cette tournée, M<sup>me</sup> Lapointe rappelle brièvement les étapes qui ont conduit à la création des CSSS au Québec, ainsi que les responsabilités que leur a confiées le MSSS. Elle explique aussi les objectifs poursuivis dans la phase I du projet d'organisation clinique, les étapes qui ont été franchies et celles à venir. Enfin, la directrice générale consulte le personnel sur quatre thèmes: les valeurs du CSSS, les principes directeurs du projet, le portrait de la population ainsi que les enjeux relatifs aux besoins de la population qui habite sur le territoire du centre de santé.

« Jusqu'à présent, les échanges avec le personnel sont fort enrichissants », affirme M<sup>me</sup> Lapointe. « Les valeurs et les principes directeurs semblent obtenir l'adhésion du personnel, de même que les enjeux. Par contre, plusieurs personnes nous ont communiqué des données importantes qui préciseront considérablement le portrait de la population. »

Les rencontres du personnel se poursuivent jusqu'à la mi-novembre. L'horaire de la tournée de M<sup>me</sup> Lapointe est affiché dans les sites et disponible auprès des chefs de service.



Chantale Lapointe discute avec Francine Bussière, directrice de résidence, Manoir L'Âge-d'Or, après la rencontre des employés.

La directrice générale consultera aussi les syndicats, l'ensemble des cadres du CSSS et leurs associations, les comités d'usagers, le conseil multidisciplinaire, le conseil des infirmières et infirmiers et celui des infirmières et infirmiers auxiliaires ainsi que le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens. Les organismes communautaires et les partenaires institutionnels du CSSS ont également été invités à transmettre leurs commentaires sur les principes directeurs, le portrait de la population et les enjeux. Enfin, la Direction générale préparera un rapport de consultation qui devrait être disponible au début de l'année 2006.

## Dans ce numéro

2

Appuis à la Résidence Saint-Charles-Borromée

3

Assemblée publique et portes ouvertes au CLSC du Plateau Mont-Royal

4

Fête de Noël  
Vie de quartier

## Le témoignage d'un employé

**MONSIEUR HERVÉ GODET, PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES À LA RÉSIDENCE SAINT-CHARLES-BORROMÉE, A ÉCRIT CE MOT DANS LA FOULÉE DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE SUR L'ÉTABLISSEMENT. IL A ACCEPTÉ QU'IL SOIT REPRODUIT DANS LE JEANNE-MANCE. NOUS LE REMERCIONS GRANDEMENT POUR CE TÉMOIGNAGE.**

«Je souhaite décrire notre centre d'hébergement afin de vous convaincre, gens des médias, de vous orienter vers les vrais problèmes que sont le manque d'argent et de personnel des centres qui n'arrivent pas à répondre aux besoins actuels.

La moyenne d'âge de nos résidants est de moins de 55 ans. Ces personnes sont hébergées ici à cause d'accidents de la vie : à la naissance, au travail, maladies dégénératives telles que la sclérose en plaques, les ataxies diverses, etc.

Beaucoup ont vu leur vie s'améliorer au fil des années grâce aux progrès technologiques (fauteuils motorisés, meubles et ordinateurs adaptés, outils de communication munis de voix synthétique, etc.) et à un environnement unique fort plaisant compte tenu de la grandeur des chambres et de l'aménagement intérieur jeune et coloré de la résidence.

Hélas, même avec le confort et la qualité des services — ils existent bien à Saint-Charles — c'est très difficile, voire impossible, de redonner à ces personnes leur qualité de vie initiale. Accepter sa maladie, c'est



dur. Perdre ses moyens et son chez-soi, ça l'est encore plus. Ces personnes ont besoin de courage, de volonté et d'encouragements pour vivre.

Le travail que nous faisons ici est plus spécialisé qu'ailleurs. Il est lourd et dur, et ceux qui ont choisi de travailler à la Résidence Saint-Charles-Borromée sont, en général, des personnes dont la sympathie tendre et contagieuse rehausse la qualité des moments passés avec les résidants. Évidemment, nous ne sommes pas parfaits, alors imaginez combien le travail peut être difficile quand l'un d'eux s'est levé du mauvais pied!

Aujourd'hui, chaque fois qu'un média parle de nous, ça nous fait mal. Alors, s'il vous plaît, faites-vous une réelle opinion de Saint-Charles et des centres d'hébergement en général. Visitez-les. Vous vous apercevrez que, devant l'injustice de leur handicap, les résidants sont chanceux de pouvoir vivre chez nous. Il y a des progrès à faire, nous le reconnaissons volontiers, mais nous sommes sur la bonne voie».

## Rétablir un climat de confiance

SUITE DE LA PAGE 1

Poursuivant l'énumération des actions que la direction de la Résidence Saint-Charles-Borromée avait entreprises pour redresser la situation, M<sup>me</sup> Guimond a mentionné les efforts déployés pour instaurer un climat de confiance avec les résidants et leurs familles. «Nous tenons des rencontres régulières avec eux pour les informer du suivi du plan d'action et des changements apportés. Nous avons adopté une charte des droits et des valeurs, qui a été élaborée par un groupe de résidants en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, ce qui nous permettra de travailler au maintien d'un climat de respect dans l'établissement. Enfin, la direction a considérablement resserré les critères d'embauche et de probation du personnel, et pris des mesures disciplinaires et administratives relativement à une trentaine de cas, au cours de la dernière année.»

### Former le personnel

La clientèle de la Résidence Saint-Charles-Borromée est unique, puisque ses résidants sont très jeunes — la moyenne d'âge est d'environ 53 ans — et présentent une perte d'autonomie lourde. «On ne peut pas intervenir auprès de ces personnes de la même façon qu'on le ferait auprès des résidants des autres centres d'hébergement», a expliqué M<sup>me</sup> Guimond. C'est pourquoi l'établissement a investi dans son personnel, en formant plus de 250 employés sur les approches à privilégier pour des personnes qui présentent des comportements perturbateurs dus à leur maladie dégénérative. De plus, une vidéo a été réalisée sur le respect, en collaboration avec les résidants et le personnel, en vue de futurs ateliers de formation à leur intention.

Enfin, M<sup>me</sup> Guimond a souligné que des changements de l'envergure de ceux qui sont requis à la Résidence Saint-Charles-Borromée ne se font pas du jour au lendemain. «Jusqu'à présent, le personnel travaille très fort pour réaliser le virage nécessaire et il a besoin d'encouragements pour y arriver.»

## SANTÉ PUBLIQUE Vaccination contre l'influenza : la direction montre l'exemple

Le MSSS a OFFICIELLEMENT LANCÉ la campagne annuelle de vaccination contre l'influenza, le lundi 17 octobre. Elle s'adresse en priorité aux clientèles à risque, mais aussi au personnel soignant de tous les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Le MSSS a conçu du matériel promotionnel qui met l'accent sur l'importance de protéger les patients. L'objectif est d'atteindre une couverture vaccinale de 45 % du personnel en centre hospitalier et en CLSC, et de 60 % dans les centres d'hébergement. L'équipe

de direction du CSSS Jeanne-Mance a tenu à donner l'exemple en se faisant vacciner. L'an dernier, la couverture vaccinale du personnel du réseau a atteint 38 %, une hausse de 13 % par rapport à 2002-2003.



Le Dr Roger Roberge, directeur des affaires médicales, de la planification stratégique et du développement des programmes, et Chantale Lapointe, directrice générale, ont reçu le vaccin contre l'influenza.

### Dix bonnes raisons de se faire vacciner contre l'influenza

- ➔ Chaque année, une personne sur six est victime du virus de la grippe.
- ➔ L'influenza cause 70 000 hospitalisations au Canada chaque année.
- ➔ L'influenza est responsable du décès d'environ 7000 personnes au Canada, dont 1400 au Québec, annuellement.
- ➔ Comme une personne peut être contagieuse 24 heures avant que se manifestent les symptômes de la grippe, elle ne prend pas de mesures pour prévenir la transmission du virus, par exemple en appliquant l'étiquette respiratoire. À son insu, elle fait courir le risque de contagion à ses patients et à ses proches.
- ➔ Le vaccin contre l'influenza a un taux d'efficacité pouvant atteindre 90 %.
- ➔ Il est très important de prévenir la transmission de l'influenza, et le vaccin est la meilleure mesure préventive.
- ➔ Le vaccin contre l'influenza est offert gratuitement au personnel de la santé.
- ➔ En tant que travailleur de la santé, il faut se protéger.
- ➔ En tant que travailleur de la santé, il faut protéger ses proches.
- ➔ En tant que travailleur de la santé, il faut protéger les patients vulnérables.

## Ils ont nuancé les propos des médias

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA RÉSIDENCE SAINT-CHARLES-BORROMÉE ONT REÇU DES APPUIS BIEN SENTIS DE PERSONNALITÉS PUBLIQUES AINSI QUE DE RÉSIDANTS ET DE MEMBRES DE LEURS FAMILLES.

«Le problème existe depuis 35 ans. Ça prend du temps pour changer les choses. Jusqu'à présent, nous sommes satisfaits des résultats.» – Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux.

«Il y a des progrès. On est encouragé par l'évolution des choses. Le travail se fait.» – Gyslaine Desrosiers, présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

«Nous avons remarqué des améliorations. Pour l'instant, nous sommes très satisfaits de ce qui se passe.» – Jacqueline Racicot, relationniste, Curateur public du Québec.

«On a des loisirs, on est bien. Je ne voudrais pas changer d'endroit. Pas du tout.» – Raymonde, résidente.

«Je constate qu'il y a eu beaucoup d'améliorations.» – Christine, résidente.

«Je trouve dommage qu'on s'acharne sur Saint-Charles-Borromée. C'est un acharnement qui est mal placé. Les gens ne sont pas maltraités ici. La clientèle est lourdement handicapée, ça prend un cœur grand comme le monde pour travailler ici. Le personnel est attentif et patient. Une patience que moi-même je ne pourrais pas avoir.» – Carmen Savard, mère d'une résidente.

## Les appellations officielles des CSSS : le ministère a tranché

LE MSSS A RÉCEMMENT ANNONCÉ les dénominations officielles et communes des installations des CSSS de toutes les régions du Québec, selon leur mission. Après avoir pris en compte l'avis de divers groupes, notamment l'Association des établissements de santé du Québec et l'Office québécois de la langue française, le MSSS a statué sur les dénominations suivantes : centre d'hébergement, CLSC, hôpital et centre de réadaptation.

La vaste opération d'affichage externe pourra maintenant débuter, de même que la modification des messages d'accueil des

installations, ce qui devrait aider la population à mieux connaître le CSSS Jeanne-Mance. Les appellations des CLSC ne changeront pas, mais les CHSLD du territoire porteront dorénavant le nom de centre d'hébergement.

En uniformisant les dénominations des installations des CSSS à travers le Québec, le MSSS a voulu créer une référence commune, quel que soit le centre de santé et de services sociaux ou la région, et assurer une cohérence d'ensemble sur le plan national.

## Les personnes responsables de l'accès à l'information au CSSS

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels garantit le droit d'accès aux documents des organismes publics à toute personne qui en fait la demande. La Commission d'accès à l'information administre cette loi qui prévoit, notamment, que la plus haute autorité d'un organisme, en l'occurrence la directrice générale du CSSS Jeanne-Mance, Chantale Lapointe, a le pouvoir de déléguer en tout ou en partie la responsabilité de l'accès à l'information à des membres de son comité de direction. Voici les personnes qui, outre la directrice générale, peuvent assumer cette responsabilité :

- ➔ Lise Guimond, CHSLD Centre-Ville de Montréal ;
- ➔ D<sup>r</sup> Roger Roberge, médecins, dentistes et pharmaciens de l'ensemble du CSSS ;
- ➔ Michèle Gauthier, dossiers du personnel autre que celui du CHSLD Centre-Ville de Montréal ;
- ➔ Sylvie Simard, dossiers des usagers autres que ceux du CHSLD Centre-Ville de Montréal.

Cette liste fera l'objet d'un avis public dans les journaux et sera affichée dans chaque site du CSSS.

## Assemblée publique et portes ouvertes au CLSC du Plateau Mont-Royal



Le personnel, les partenaires et la population sont invités à visiter le CLSC du Plateau Mont-Royal, le 23 novembre prochain. Ci-contre, la salle d'attente.

LA DIRECTION GÉNÉRALE et le conseil d'administration convient le personnel, les partenaires et la population à l'assemblée publique d'information, qui se tiendra le mercredi 23 novembre, à la salle S-016 du CLSC du Plateau Mont-Royal, à 18 h. Le président du conseil d'administration, Fernand Matteau, et la directrice

générale du CSSS, Chantale Lapointe, feront le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2004-2005. Ils profiteront aussi de cette occasion pour procéder au lancement de la brochure corporative du CSSS et faire la visite des locaux du CLSC du Plateau Mont-Royal. Venez en grand nombre.

## Nomination à l'équipe de direction

EN OCTOBRE DERNIER, Mireille Lalonde a joint l'équipe de direction du CSSS Jeanne-Mance à titre de directrice intérimaire des programmes famille-enfance-jeunesse. Elle remplace Jean Groulx, qui sera absent pour une période indéterminée.

Psychoéducatrice de formation, M<sup>me</sup> Lalonde a une vaste expérience du réseau de la santé et des services sociaux. Depuis 1971, elle a occupé des postes de cadre ou de direction dans des centres jeunesse, des centres d'accueil, une commission scolaire, des résidences et des CHSLD ainsi qu'au



Centre Dollard-Cormier et au CSSS Sud-Ouest et Verdun. Son parcours professionnel lui a permis de côtoyer des clientèles variées : des jeunes et des aînés, des personnes itinérantes ou toxicomanes. M<sup>me</sup> Lalonde a donc la compétence nécessaire pour relever le défi de l'intégration de l'ensemble des équipes enfance-jeunesse du CSSS Jeanne-Mance. Elle travaillera aussi activement à la mise en œuvre du projet d'organisation clinique au cours des prochains mois. On peut la joindre au (514) 521-1320, poste 6218.

## La Fondation et Centraide s'unissent pour leur campagne annuelle 2005-2006

POUR LA PREMIÈRE FOIS cette année, la Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance et Centraide mèneront une campagne conjointe auprès des employés du CSSS, du 1<sup>er</sup> au 25 novembre 2005.

Des représentants du personnel seront responsables de la campagne dans chaque installation (voir l'encadré). Ils distribueront des invitations de sollicitation aux employés et les sensibiliseront à l'importance d'être généreux. Ces derniers auront le choix de donner à l'un ou l'autre des organismes ou aux deux. Ils pourront aussi utiliser la déduction à la source pour faire leurs dons.

Les dons versés à la Fondation seront répartis en totalité entre les quinze installations du territoire, tant pour les programmes d'hébergement que pour les services à la communauté et la recherche. Les sommes d'argent recueillies pour Centraide lui seront remises. Soyez généreux ! Vos dons feront une différence et contribueront à améliorer la qualité de vie des personnes qui utilisent les services du CSSS Jeanne-Mance.

### Aider, une source de plaisir

Selon un article paru dans l'édition du 26 août 2002 du quotidien *La Presse*, l'entraide procurerait autant de plaisir que l'argent et le chocolat. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, à l'ère de l'avidité pécuniaire contagieuse et des couteaux qui volent bas, des scientifiques ont découvert que le simple fait d'aider une autre personne déclenche une réaction de joie tranquille dans le cerveau. Finalement, faire preuve de confiance et

non de cynisme, de générosité et non d'égoïsme peut être rentable. Un don à la Fondation CSSS Jeanne-Mance, c'est prendre part au plaisir de la générosité !



### Les responsables de la campagne

**CLSC DES FAUBOURGS :** Odette Carrier et Jason Champagne

**CLSC SAINT-LOUIS DU PARC :** Joanne Lambert et Jean-Marc Séguin

**CLSC DU PLATEAU MONT-ROYAL :** Doris Allard

**CHSLD ÉMILIE-GAMELIN, ARMAND-LAVERGNE :** Louise Tremblay

**CH JACQUES-VIGER :** Francine Racicot et Jocelyne Proteau

**CHSLD CENTRE-VILLE :** Marie-France Brodeur

**CHSLD DU PLATEAU MONT-ROYAL :** Letizia Toroyan et Suzanne Cardin

**MÉDECINS :** D<sup>r</sup> Roger Roberge et D<sup>re</sup> Chantal Gervais

**COORDINATION :** Micheline Bail, Direction générale et Luce Moreau, Fondation CSSS Jeanne-Mance.

## À L'AGENDA

### Le mercredi 9 novembre 2005

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE  
Site Sanguinet, salle 451 • 17 h à 19 h

### Le mercredi 16 novembre 2005

ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS  
DU CH JACQUES-VIGER  
CH Jacques-Viger, Grande chapelle •  
15 h à 16 h

### Le mercredi 23 novembre 2005

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ET PORTES OUVERTES  
CLSC du Plateau Mont-Royal,  
S-016 • 18 h à 20 h

### Le jeudi 17 novembre 2005

COMITÉ D'ORIENTATION –  
PROJET D'ORGANISATION CLINIQUE  
Site Visitation, salle 416 • 17 h à 19 h

### Le mercredi 30 novembre 2005

CONFÉRENCE

*De la recherche à la pratique : l'équipe  
d'intervention Urgence psychosociale-Justice*  
Louise Riopel et Suzanne Carrière  
Site Sanguinet, salle 451 • 12 h à 13 h 15

### Le mercredi 30 novembre 2005

COLLOQUE

*Vers une vision commune du milieu de vie  
au CSSS Jeanne-Mance*  
Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet •  
8 h à 16 h

## Fête de Noël du CSSS Jeanne-Mance

**TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL** sont invités à venir célébrer la période des fêtes dans une ambiance des plus magiques lors du grand rassemblement de Noël du CSSS Jeanne-Mance.

Cette année, la fête prendra la forme d'un cocktail dînatoire, qui aura lieu le vendredi 16 décembre, de 16 h à 20 h, à la grande chapelle du CH Jacques-Viger, situé au 1051, rue Saint-Hubert, à l'angle du boulevard René-Lévesque (station de métro Berri-UQÀM).

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous procurer un

laissez-passer le plus rapidement possible auprès des personnes suivantes :

- **Roger Roberge**, CLSC des Faubourgs – Visitation, 527-9565, poste 1458
- **Nadine Delone**, CLSC des Faubourgs – Sanguinet et Parthenais, 527-9565, poste 3831
- **Marie-Ève Lemieux** et **Lucie Archambault**, CLSC du Plateau Mont-Royal, 525-1900, postes 6397 et 6398
- **Sylvie St-Pierre**, CLSC Saint-Louis du Parc, 286-2600, poste 242
- **Rosa Caro**, Résidence Saint-Charles-Borromée, 861-9331

- **Micheline Bourgeois**, Manoir L'Âge-d'Or, 842-1147
- **Carmino Cusano**, CH Jacques-Viger, 842-7180 poste 1012
- **Francine Racicot**, Pavillon Ernest-Routhier, 842-7180, poste 5601
- **Jocelyne Proteau**, Pavillon Dorion, 270-2291, poste 3001
- **Jean-Claude Bujold** et **Daniel Lorion**, CHSLD Émilie-Gamelin, 527-8921
- **Hélène Mercier**, CHSLD Armand-Lavergne, 527-8920, poste 4515
- **Michelle Séguin**, Centre Jean-De La Lande, 526-4981, poste 364

- **Lucie Charette** et **Suzanne Martel**, Centre Bruchési, 526-4981, poste 421.

### Au programme

Bouchées gastronomiques, événement envoûtant, cadeaux et... un soupçon de magie. Pour en savoir plus, surveillez les prochaines publicités!

Les membres du comité organisateur de l'installation hôte sont : Sylvie Goyette (responsable du comité), Andrée Méthot, Carmino Cusano, Jean-François Gauthier et Christiane Lavoie.

## Vie de quartier

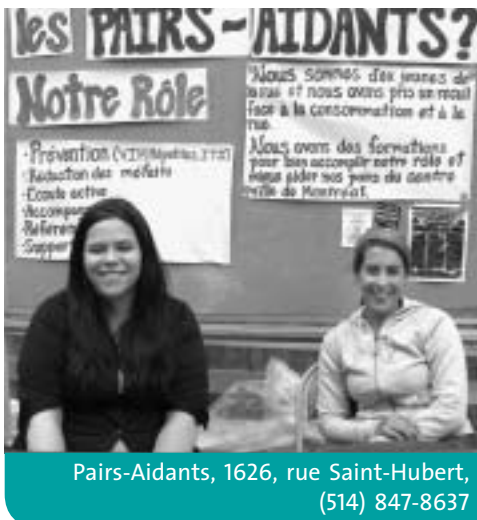
**CETTE CHRONIQUE A POUR BUT DE VOUS PRÉSENTER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUI ONT PIGNON SUR RUE DANS LE TERRITOIRE DU CSSS JEANNE-MANCE. DÉCOUVREZ CES PARTENAIRES INESTIMABLES QUI OFFRENT DES SERVICES VARIÉS À DIVERS GROUPES DE LA POPULATION.**

**MISSION COMMUNAUTAIRE DE MILE-END** comble les besoins pratiques, émotionnels et spirituels des personnes à faible revenu du quartier, peu importe leurs croyances religieuses et leurs origines ethniques. Depuis 1991, l'organisme a aidé des milliers de personnes dans le besoin en leur fournissant des vêtements ou de la nourriture, ou en les soutenant dans une situation de crise, entre autres. Chaque année, la banque alimentaire distribue 15 000 paniers de provisions, et l'organisme sert environ 5 000 repas, deux fois la semaine. L'environnement sécuritaire et accueillant de la mission constitue un havre de paix et de ressourcement pour bon nombre de personnes vulnérables.



Mission communautaire de Mile-End, 99, rue Bernard Ouest, (514) 274-3401

**PAIRS-AIDANTS** est un collectif d'intervention auprès des jeunes en difficulté du centre-ville de Montréal. Des pairs — des jeunes ayant vécu l'expérience de la rue et pris du recul relativement à ce mode de vie et à la consommation qui y est associée — viennent en aide à d'autres jeunes de la rue. Leur rôle est de faire de la prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) à l'aide de l'approche de réduction des méfaits de la toxicomanie. L'organisme travaille en partenariat avec Cactus Montréal, le Centre Dollard-Cormier, le Bunker, Stella, l'Anonyme et le CSSS Jeanne-Mance.



Pairs-Aidants, 1626, rue Saint-Hubert, (514) 847-8637

**LE KETCH CAFÉ** est une ressource communautaire qui offre aux jeunes de la rue un lieu de rencontre, des activités culturelles et sociales ainsi que des services médicaux, sociaux et psychologiques. L'organisme a vu le jour en 2000 grâce à un partenariat entre l'équipe jeunesse du CLSC du Plateau Mont-Royal, l'organisme Plein Milieu (travail de rue et de milieu) et le centre de jour communautaire les Dîners-rencontres Saint-Louis-de-Gonzague. Les intervenants utilisent une approche clinique basée sur l'écoute des jeunes, en tenant des rencontres dans un lieu qui permet d'aménager des espaces intimes et privés. Le Ketch Café est ouvert du jeudi au lundi, entre 16 h et 22 h.



Le Ketch Café, 4707, rue Saint-Denis, (514) 985-0505

### MONTREZ VOS TALENTS DE PHOTOGRAPHE

## Participez au concours de photos du CSSS Jeanne-Mance

### Critères d'admissibilité

LE SERVICE DES COMMUNICATIONS invite les employés du CSSS Jeanne-Mance à participer à un concours visant à monter une banque de photos représentant leur CSSS. Les participants peuvent soumettre des photos, en couleurs ou en noir et blanc, dans l'une des trois catégories suivantes :

- Scènes de rue. Photos de personnes de tous âges représentant les divers types de clientèles du territoire du CSSS Jeanne-Mance.
- Prévention et promotion. Photos de personnes pratiquant des activités sportives ou incarnant la santé.
- Scènes de la vie professionnelle. Photos des divers professionnels et employés du CSSS Jeanne-Mance en action.

- Remplir une fiche d'inscription au concours pour les droits d'utilisation des photos.
- Fournir, avec chaque photo, un formulaire d'autorisation de publication dûment rempli pour toute personne qui apparaît sur la photo et qui peut être identifiée.
- La fiche d'inscription et les formulaires d'autorisation peuvent être téléchargés du site Web du CSSS Jeanne-Mance [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca). Vous pouvez aussi contacter le (514) 525-1900, poste 6385, pour les obtenir.

### Date limite du concours

Les photos doivent être acheminées à l'attention de Martine Dubois, Direction générale, service des communications, avant le 31 décembre 2005. Un jury choisira les trois meilleures photos dans chaque catégorie, en janvier 2006. Le nom des gagnants sera dévoilé lors d'une exposition de photos qui se tiendra le mois suivant.

### À gagner

**Premier prix dans chaque catégorie:** forfait *Charme et gastronomie* pour deux personnes, à l'Auberge de la Fontaine, 1301, rue Rachel Est. Ce forfait comprend une nuit, une bonne bouteille de vin mousseux, une surprise sucrée et des fleurs fraîches. S'y ajoutent le savoureux buffet continental au petit déjeuner, le libre accès à la cuisine pour une collation ainsi que deux tables d'hôte du soir dans un restaurant typique du Plateau Mont-Royal. Valeur: 250 \$. **Deuxième prix dans chaque catégorie:** un repas pour deux au restaurant Yoyo, cuisine française pour fins gourmards, 4720, rue Marquette. Valeur: 100 \$. **Troisième prix dans chaque catégorie:** un chèque-cadeau chez Renaud-Bray. Valeur: 50 \$.

### Utilisation des photos

Le service des communications souhaite utiliser ces photos pour les documents qui seront produits au cours de l'année et pour le site Web. L'idée est de répondre aux besoins en matériel photographique en mettant en valeur les talents des employés du CSSS. Les crédits de photo seront mentionnés dans chaque publication.

### Format des photos

- Photos papier: présenter un format 8 X 10.
- Photos numériques: fournir un CD et un format papier 8 X 10. Seules les photos en haute résolution (300 dpi) seront acceptées.

### Critères de choix des photos

- La qualité artistique.
- La qualité technique, particulièrement le traitement de la lumière.
- L'originalité.

### Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • **DIRECTION:** Sylvie Vallières • **RÉDACTION:** Sylvie Vallières, Martine Dubois, Luce Moreau  
**RÉVISION:** Françoise Turcotte • **CONCEPTION DE LA GRILLE GRAPHIQUE:** Enigma communications inc. • **CONCEPTION GRAPHIQUE:** Jean Frenette Design • **IMPRESSION:** Impression Paragraph Inc.  
**CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE:** 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel: [lejeannemance@sss.gouv.qc.ca](mailto:lejeannemance@sss.gouv.qc.ca) • Site Web: [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)  
**À NOTER:** le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.